

Acteurs	Actions Organisme	Actions Assureur	Documents	Date prévisionnelle	Délais de réalisation des actions / dates limites de traitement / périodicité	Remarques
1 Adhérent facultatif	Formuler sa réclamation, par courrier ou par courriel, adressée à l'assureur.		<ul style="list-style-type: none"> • lettre ou message électronique 			Les coordonnées de l'assureur figurent sur la carte tiers payant.
2 Assureur		Traiter la réclamation.	<ul style="list-style-type: none"> • lettre ou message électronique 			